



Occupations illégales du terrain de la CTG sur le Mont Baduel : le Président Rodolphe Alexandre rencontre les habitants

COMMUNIQUÉ

Une semaine après s'être rendu sur les parcelles occupées illégalement sur le Mont Baduel dont la Collectivité Territoriale de Guyane est propriétaire afin de faire un état des lieux de la situation, le Président de la CTG, Rodolphe Alexandre s'est de nouveau rendu sur place ce jeudi 3 août 2017.

Il s'agissait cette fois pour lui, d'échanger, aux côtés de son 14^{ème} Vice-Président, Mécène Fortuné, délégué à l'action sociale et solidaire, de la Conseillère Territoriale Elaine Jean, de l'avocat de la Collectivité Maître Patrick Lingibé, du 1^{er} adjoint du Maire de Cayenne, Phillipe Kong, de représentants de l'Agence Régionale de Santé, de la DEAL et d'associations et églises qui œuvrent dans l'intérêt de la communauté haïtienne de Guyane, avec les habitants de cette zone d'habitation informelle.

Ceux-ci ont été informés de la mise en place d'une procédure de démolition prochaine des habitations concernées. Un an après la saisie du tribunal de grande instance de Cayenne par la Collectivité Territoriale de Guyane, celle-ci signifie par cette action son droit sur les 14 hectares concernés par cette occupation illégale.

Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane a tenu à rappeler une nouvelle fois aux occupants les risques sanitaires, sociaux et environnementaux liés à l'occupation illégale de ces terres et la dimension mafieuse qui caractérise la prolifération de ces habitations spontanées, ce phénomène des marchands de sommeil qui font de la misère humaine une source de profit.

Un drone a par ailleurs survolé la zone afin de montrer l'ampleur des constructions informelles à travers des images retransmises en direct sur un écran.

Un huissier chargé de procéder au recensement des populations présentes dans la zone était également présent. Il appartient maintenant à l'Etat de trouver des solutions alternatives afin de les reloger autant que leur situation administrative le permettra.

Le Président de la CTG souhaite continuer à travailler en concertation avec les services de la Préfecture et ceux de la Mairie de Cayenne afin que la procédure de réappropriation de la zone engagée par la CTG se déroule dans les conditions les plus dignes possibles pour tout à chacun.

